

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CAEN

Place Gambetta - BP 555
14037 CAEN CEDEX
Tél : 02.31.85.40.00
N° TVA : FR 86 322 212 523 00037

Maîtres Frédéric JOUANNO et Jérôme HOUDAN
1 boulevard Georges Pompidou
14000 CAEN

V/REF : FJ SL
N/REF : 2001 D 93 / 2007-R-29

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE CAEN certifie qu'il a reçu le 14/05/2007,

Ordonnance du Président du Tribunal de Commerce DE CAEN en date du 14/05/2007
- Désignation d'un commissaire à la transformation

Concernant la société

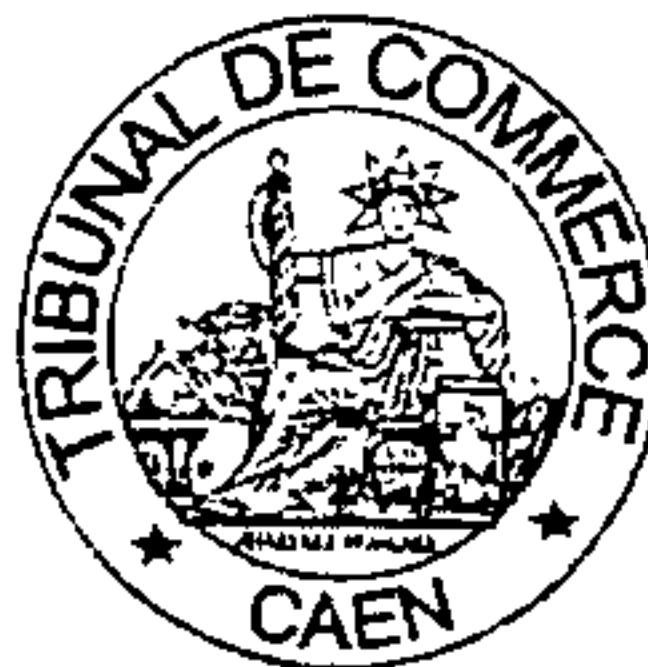
SOCIETE CIVILE A.B. FINANCE
Société civile
59 RUE EMILE HERBLINE
OUISTREHAM
14150 OUISTREHAM

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2007-R-29 le 14/05/2007

R.C.S. CAEN 435 357 421 (2001 D 93)

Fait à CAEN le 14/05/2007,

Le Greffier



AFFAIRE :
SOCIETE CIVILE A.B. FINANCE (SC)
59, RUE EMILE HERBLINE
OUISTREHAM
14150 OUISTREHAM

O R D O N N A N C E

NO 2007000276

Nous, Pierre ESTORGES, Vice-Président du Tribunal de Commerce de
CAEN, assisté du Greffier,

Vu les dispositions des articles L.224-3 et R.224-3 du Code de
Commerce,

Vu la requête qui précède, et les motifs invoqués,

Y faisant droit,

DESIGNONS :

Cabinet KRIBS, 7 Rue Karl Probst, 14000 CAEN

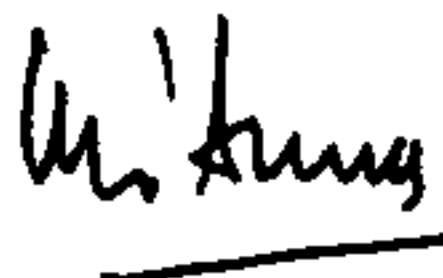
Régulièrement inscrit sur la liste arrêtée par la Cour d'Appel,

Avec mission d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social
et les avantages particuliers dans la société et d'attester que le
montant des capitaux propres de la société demanderesse est au moins
égal à son capital social,

Disons qu'en cas de refus ou d'empêchement, il sera procédé à son
remplacement dans les mêmes formes,

Fait à CAEN, le 14/05/2007

Le Vice-Président,
Pierre ESTORGES



Le Greffier,
Francis LEGER



COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Greffier,



Katia EBELE
commis-greffier



REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION**D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION**

A Monsieur le Président du TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN
(Article L 224-3 du Code de Commerce –
Article 56-1 du décret 67-236 du 23 MARS 1967)

LE SOUSSIGNE :

Monsieur Alain ROBERT

Agissant en qualité de co-gérant de la Société A.B. FINANCE, Société Civile au capital de 3.582.000 EUROS dont le siège social est à OUISTREHAM (14150) 59, rue Emile Herblin immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 435 357 421,

Représenté par Monsieur Frédéric JOUANNO, AVOCAT, 4 Boulevard Georges Pompidou - 14000 CAEN

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER CE QUI SUIIT :

Monsieur Alain ROBERT ès qualité propose à l'Assemblée Générale de Société A.B. FINANCE de transformer cette Société en Société par actions Simplifiée.

Cette transformation ne pourra être décidée par la collectivité des Associés que sur présentation par un Commissaire d'un rapport sur :

- l'appréciation de la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers prévus par l'article L 224-3 du Code de Commerce,
- la situation de la Société, selon le décret 67-236 du 23 MARS 1967, Article 56-1

nommé par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce.

C'est pourquoi, nous sollicitons qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de désigner en vue de l'accomplissement de cette mission légale :

Cabinet KRIBS SA

Représenté par Monsieur KRIBS

7, rue Karl Probst

14000 CAEN

Ce dernier devra établir ledit rapport pour être déposé au siège social et au Greffe du Tribunal de Commerce.

FAIT A OUISTREHAM

Le 11 MAI 2007

